

Un cadre national de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec

Le Québec fait face à des enjeux relatifs à la reconnaissance, à l'actualisation, au développement et au rehaussement des compétences des travailleuses et des travailleurs.

Le Conseil propose une réflexion sur l'importance d'une vision globale de l'éducation des adultes et de la formation continue et, à cet effet il émet **7 recommandations** regroupées sous **3 orientations** :

1. Doter le Québec d'un outil structurant pour favoriser la comparaison et la lisibilité des qualifications.
2. Mettre en place les conditions assurant l'adhésion, la validité, la pérennité et l'efficacité du cadre national de qualification.
3. Intensifier et élargir le déploiement de la reconnaissance des acquis et des compétences à tous les niveaux.



Un cadre de qualification au Québec pour :

remettre l'adulte au cœur des préoccupations et des initiatives

- Permettre la fluidité dans leur parcours d'apprentissage ainsi que leur mobilité sur le marché du travail;
- Trouver un équilibre entre les impératifs économiques et le développement global de la personne.

améliorer la lisibilité et la cohérence du système de formation et de qualification

- Fédérer les actrices et les acteurs de l'éducation des adultes et de la formation continue autour d'objectifs communs;
- Développer un langage commun.

proposer les bases d'une réflexion pour la mise en œuvre d'un cadre de qualification

- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes;
- Initier le dialogue sur le potentiel structurant d'un cadre de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec.



Pour en savoir plus :

